

REVAXIS Vaccin diphtérique, tétanique et poliomyélitique (inactivé), adsorbé, à teneur réduite en antigènes. Suspension injectable en seringue préremplie. **COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE** : Une dose ^(a) (0,5 mL) contient : anatoxine diphtérique ≥ 2 UI ; anatoxine tétanique ≥ 20 UI ; virus poliomyélitique (inactivé) - type 1 (souche Mahoney)* : 29 unités d'antigène D⁽¹⁾ ; - type 2 (souche MEF-1)* : 7 unités d'antigène D⁽¹⁾ ; - type 3 (souche Saukett)* : 26 unités d'antigène D⁽¹⁾. ^(a) Adsorbée sur hydroxyde d'aluminium hydraté 0,35 mg (Al³⁺). * Cultivé sur cellules VERO. ⁽¹⁾ Ces quantités d'antigène sont strictement les mêmes que celles précédemment exprimées en unité d'antigène D 40-8-32, pour les virus de type 1, 2 et 3 respectivement, lorsqu'elles sont mesurées par une autre méthode immunochimique appropriée. **Excipient à effet notoire** : Chaque dose (0,5 mL) contient environ 10 microgrammes de phénylalanine. **Excipients** : Phénoxyéthanol, éthanol anhydre, formaldéhyde, acide acétique ou hydroxyde de sodium pour ajustement du pH, milieu 199 Hanks contenant notamment des acides aminés (incluant la phénylalanine), des sels minéraux, des vitamines, du polysorbate 80, de l'acide chlorhydrique et/ou de l'hydroxyde de sodium pour ajustement du pH et de l'eau ppi. **FORME PHARMACEUTIQUE** : Suspension injectable en seringue préremplie. REVAXIS est une suspension trouble blanchâtre. **DONNEES CLINIQUES** : **Indications thérapeutiques** : REVAXIS (dTTP) est indiqué chez l'adulte, en rappel d'une vaccination antérieure, pour la prévention conjointe de la diphtérie, du tétanos et de la poliomyélite. Il convient de se référer aux recommandations officielles du calendrier vaccinal. A titre exceptionnel, pour les rappels de l'enfant et de l'adolescent à l'âge de 6 ans et de 11-13 ans, ce vaccin peut être utilisé en cas de contre-indication à la vaccination coquelucheuse. **Posologie** : Une dose de rappel (0,5 mL) est administrée selon les recommandations officielles du calendrier vaccinal. Chez les adultes pour lesquels l'administration de 2 doses est jugée nécessaire en raison d'un statut vaccinal inconnu ou d'un délai jugé excessif par rapport à l'administration d'une dose antérieure, une 2^{ème} dose de vaccin peut être proposée au moins 1 mois plus tard particulièrement en cas d'exposition au risque de diphtérie. Toutefois chez les adultes non vaccinés il est recommandé pour la 1^{ère} dose l'administration du vaccin contenant la valence coquelucheuse (dTcaP). Il convient de se référer aux recommandations officielles du calendrier vaccinal. REVAXIS n'a pas été étudié chez des sujets à risque de plaie tétanigène, néanmoins, des études ont montré qu'il induisait des taux similaires d'anticorps au vaccin Td. Par conséquent, REVAXIS peut être utilisé chez des sujets présentant une plaie tétanigène si la vaccination contre la diphtérie et la poliomyélite est nécessaire. **Mode d'administration** : Ce vaccin doit être administré par voie intramusculaire. Le site d'injection recommandé est le deltoïde. La voie sous-cutanée profonde peut aussi être utilisée. La voie intradermique et la voie intraveineuse ne doivent pas être utilisées. Pour les précautions particulières de manipulation concernant la seringue sans aiguille attachée et l'agitation avant injection, (voir rubrique "Précautions particulières d'élimination et de manipulation"). **Contre-indications** : Comme avec les autres vaccins, l'administration de REVAXIS doit être différée chez les personnes souffrant d'une maladie fébrile aiguë sévère. La présence d'une infection mineure (par exemple infection bénigne des voies respiratoires supérieures) n'est pas une contre-indication. Hypersensibilité aux substances actives, à l'un des excipients, à la néomycine ou streptomycine ou polymyxine B (présents à l'état de traces). Réaction d'hypersensibilité sévère ou désordres neurologiques survenus après une injection précédente d'un vaccin contenant une anatoxine diphtérique ou tétanique associée ou non à des poliovirus inactivés. **Mises en garde spéciales et précautions d'emploi** : Ne pas injecter par voie intravasculaire : s'assurer que l'aiguille ne pénètre pas dans un vaisseau sanguin. Comme pour tout vaccin injectable, un traitement médical approprié doit être disponible immédiatement et une surveillance doit être effectuée dans le cas rare d'une réaction anaphylactique survenant après l'administration du vaccin. L'immunogénicité de ce vaccin peut être réduite par un traitement immunosuppresseur ou un état d'immunodéficience. Il est alors recommandé d'attendre la fin de la maladie ou du traitement pour vacciner. Néanmoins, la vaccination des personnes ayant une immunodépression chronique, telle qu'une infection par le VIH, est recommandée même si la réponse immunitaire risque d'être limitée. Afin de minimiser les risques de réaction indésirable, éviter l'administration chez les personnes ayant reçu, dans les 5 années précédentes, une primo-vaccination complète ou un rappel avec un vaccin contenant une anatoxine diphtérique ou tétanique. Chez les sujets ayant présenté un syndrome de Guillain-Barré ou une neuropathie du plexus brachial lors de l'administration antérieure d'un vaccin contenant de l'anatoxine tétanique, la décision de vacciner avec un vaccin contenant l'anatoxine tétanique doit être basée sur l'évaluation soigneuse des bénéfices et risques potentiels. Comme tout vaccin, ce vaccin doit être administré avec précaution en cas de thrombocytopénie ou de troubles de la coagulation car l'injection intra-musculaire peut entraîner des saignements chez ces sujets. Une syncope (évanouissement), en réaction psychogène à l'injection avec une aiguille, peut survenir après, voire avant, toute vaccination. Des mesures doivent être mises en place pour prévenir toute blessure due à l'évanouissement et prendre en charge les réactions syncopales. REVAXIS contient 10 microgrammes de phénylalanine dans chaque dose de 0,5 mL, ce qui équivaut à 0,17 microgramme/kg pour une personne de 60 kg. La phénylalanine peut être dangereuse pour les patients atteints de phénylcétonurie (PCU), une maladie génétique rare caractérisée par l'accumulation de phénylalanine ne pouvant être éliminée correctement. REVAXIS contient 2 mg d'alcool (éthanol) par dose de 0,5 mL. La faible quantité d'alcool contenue dans ce médicament n'est pas susceptible d'entraîner d'effet notable. REVAXIS contient moins de 1 mmol (39 mg) de potassium, et moins de 1 mmol (23 mg) de sodium, c'est-à-dire qu'il est essentiellement « sans potassium » et « sans sodium ». **Traçabilité** : Afin d'améliorer la traçabilité des produits biologiques, le nom et le numéro de lot du produit administré doivent être clairement

enregistrés. **Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions** : Excepté le cas d'un traitement immunodépresseur (voir rubrique "Mises en garde spéciales et précautions d'emploi"), aucune interaction cliniquement significative avec d'autres médicaments n'a été rapportée à ce jour. Il n'y a pas d'inconvénient connu à l'administration simultanée de ce vaccin au cours de la même séance de vaccination avec d'autres vaccins usuels. **Grossesse, allaitement et fertilité** : **Grossesse** : Bien qu'aucun effet tératogène n'ait été mis en évidence, ce vaccin n'est pas recommandé chez la femme enceinte. Chez les femmes enceintes exposées à un risque de tétanos à la suite d'une blessure, il est préférable d'employer le vaccin tétanique adsorbé. **Allaitement** : L'allaitement n'est pas une contre-indication. **Fertilité** : Aucune étude sur la fertilité n'a été réalisée. **Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines** : Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés. **Effets indésirables** : Les effets indésirables sont classés en terme de fréquence selon la convention suivante : Très fréquent: $\geq 1/10$, Fréquent: $\geq 1/100$ et $< 1/10$, Peu fréquent: $\geq 1/1000$ et $< 1/100$, Rare: $\geq 1/10\ 000$ et $< 1/1000$, Très rare: $< 1/10\ 000$, Fréquence indéterminée: ne peut être estimée sur la base de données disponibles. Lors des études cliniques, les événements les plus courants survenant après administration du vaccin sont les réactions locales au point d'injection (douleur, érythème, induration et œdème) qui sont rapportées chez 65 % à 80 % des sujets dans chaque essai. Ces réactions commencent généralement dans les 48 heures suivant l'injection et persistent 1 à 2 jours : elles sont parfois accompagnées de nodules au point d'injection. Les événements listés ci-dessous ont été observés lors des études cliniques, des études de tolérance après commercialisation ou ont été rapportés spontanément après commercialisation. Etant donné que les événements indésirables notifiés après commercialisation étaient rapportés volontairement à partir d'une population de taille indéterminée, il n'est pas toujours possible de calculer leurs fréquences d'une manière fiable ou d'établir un lien de causalité avec la vaccination. Par conséquent, la fréquence de ces événements est classée comme "indéterminée".

- **Affections hématologiques et du système lymphatique** : Peu fréquent : lymphadénopathies.
- **Affections du système immunitaire** : Fréquence indéterminée : Réactions d'hypersensibilité immédiate : œdème de Quincke, réaction anaphylactique et choc anaphylactique.
- **Affections du système nerveux** : Fréquent : céphalées. Fréquence indéterminée : convulsions, syndrome de Guillain Barré, neuropathie du plexus brachial, paresthésie et hypoesthésie transitoires du membre vacciné, syncope vasovagale.
- **Affections de l'oreille et du labyrinthe** : Fréquent : vertiges.
- **Affections cardiaques** : Fréquence indéterminée : hypotension.
- **Affections gastro-intestinales** : Fréquent : nausées, vomissements. Fréquence indéterminée : douleurs abdominales, diarrhées.
- **Affections de la peau et du tissu sous-cutané** : Fréquence indéterminée : réactions de type allergique telles que différents types de rash, prurit, urticaire, œdème de la face (suggérant une possible réaction d'hypersensibilité).
- **Affections musculo-squelettiques et systémiques** : Peu fréquent : myalgies. Rare : arthralgies. Fréquence indéterminée : douleurs dans le membre vacciné.
- **Troubles généraux et anomalies au site d'administration** : Très fréquent : réactions locales (douleur, érythème, induration, œdème et nodule au point d'injection). Fréquent : hyperthermie. Peu fréquent : malaise. Fréquence indéterminée : large réaction au point d'injection (> 50 mm), incluant un œdème du membre pouvant s'étendre du point d'injection à l'une ou l'autre des articulations adjacentes. Ces réactions apparaissent 24 à 72 heures après la vaccination et peuvent être associées à des symptômes comme érythème, chaleur, sensibilité ou douleur au site d'injection. Elles disparaissent spontanément en 3 à 5 jours. Abscesses amicrobiens. Pâleur. Asthénie survenant et disparaissant habituellement en quelques jours. Frissons. Symptômes pseudo-grippaux survenant le plus souvent le jour de la vaccination.

Evènements indésirables potentiels : Comme pour le vaccin tétanique adsorbé, l'incidence et la gravité des réactions locales peuvent être influencées par le choix du site, de la voie d'injection et par le nombre des injections précédentes. Les réactions systémiques sont principalement observées chez les patients hyperimmunisés, particulièrement par les rappels diphtériques et tétaniques trop fréquents. **Déclaration des effets indésirables suspectés** : La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance – Site internet : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES : **Propriétés pharmacodynamiques** : **Classe pharmacothérapeutique** : **vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, code ATC : J07CA01**. Le vaccin est préparé à partir de toxines tétaniques et diphtériques détoxifiées par le formaldéhyde puis purifiées, et de virus poliomyélitiques de types 1, 2 et 3 cultivés sur cellule Vero, purifiés puis inactivés par le formaldéhyde. La concentration en anatoxine diphtérique a été réduite au 1/6^{ème} de la dose utilisée en primo-vaccination. Cette dose réduite a été évaluée comme nécessaire et suffisante pour garantir efficacité et tolérance. Un sujet est considéré comme protégé contre la diphtérie et le tétanos lorsque son taux d'anticorps est $\geq 0,1$ UI (ELISA) par mL, et contre la poliomyélite lorsque son titre (inverse de dilution en séroneutralisation) est ≥ 5 . Lors des études cliniques réalisées chez des sujets jeunes d'une moyenne d'âge de 23 ans ayant reçu leur dernière injection entre 5 et 10 ans auparavant, plus de 99 % des sujets dépassaient les seuils définis comme protecteurs 1 mois après l'injection d'1 dose de REVAXIS. Dans une étude clinique, chez des sujets plus âgés d'une moyenne d'âge de 52 ans ayant reçu leur dernière injection de rappel il y a plus de 10 ans (valeurs extrêmes 11-60 ans), il a été montré, qu'un mois après l'administration d'une dose de rappel, tous les sujets dépassaient les seuils définis

comme protecteurs contre la poliomyélite, plus de 97 % contre le tétanos et plus de 80 % contre la diphtérie. Un mois après l'administration d'une 2^{ème} dose, tous les sujets dépassaient les seuils définis comme protecteurs contre le tétanos et la poliomyélite et plus de 93 % contre la diphtérie. En l'état actuel des connaissances chez l'adulte, l'immunité conférée devrait durer au moins 10 ans. **Données de sécurité préclinique** : Les données non cliniques issues des études conventionnelles de toxicologie aiguë, toxicologie en administration répétée, tolérance locale n'ont pas révélé de risque particulier pour l'homme. **DONNEES PHARMACEUTIQUES : Incompatibilités** : En l'absence d'étude de compatibilité, ce médicament ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments. **Précautions particulières de conservation** : A conserver au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C). Ne pas congeler. **Précautions particulières d'élimination et de manipulation** : Pour les seringues sans aiguille attachée, l'aiguille doit être montée fermement sur la seringue en opérant une rotation d'un quart de tour. Le vaccin présente un aspect trouble blanchâtre. Agiter avant injection, jusqu'à obtention d'une suspension trouble blanchâtre homogène. Tout médicament non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. **CIP 34009 368 7629 3** : 0,5 mL de suspension en seringue préremplie (verre type I) munie d'un bouchon-piston (chlorobutyle), d'un tip-cap, avec 2 aiguilles séparées. Boîte de 1. **PRIX** : 8,80 €. - Remb. Séc. Soc. à 65 % dans le cadre des recommandations vaccinales en vigueur. Agréé Coll. Liste I. **SANOFI PASTEUR EUROPE** – 14 Espace Henry Vallée – 69007 Lyon. 09.23B

Sanofi Pasteur Europe vous informe que les visiteurs médicaux présentant ses produits se sont engagés à :

- respecter la charte de l'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments et le référentiel de certification, notamment l'interdiction de remise de cadeaux et d'échantillons ainsi que les règles d'hospitalité dans le cadre des relations avec les professionnels de santé définies dans le Code de la Santé Publique et la charte.
- connaître et respecter les règles d'organisation des rencontres édictées par le professionnel de santé (horaires, durée, fréquence, lieu) ainsi que les conditions d'accès et de circulation au sein des différents lieux d'exercice où elles se déroulent.
- présenter au professionnel de santé, à sa demande, les règles de déontologie portées par la charte et la certification et à répondre à ses questions

Pour plus d'informations en matière d'information promotionnelle et sur les règles de déontologie appliquées, vous pouvez consulter le site <https://www.sanofipasteureurope.com> ou contacter l'un des numéros suivants :

- Métropole : 0 800 39 40 00 (services & appels gratuits)
- DOM TOM : 0 800 626 626 (services & appels gratuits)
- Appel depuis l'étranger : +33 1 57 63 23 23

Ces numéros sont également mis à votre disposition pour tout commentaire sur la qualité de la visite médicale ; tout signalement relatif à un défaut de qualité sur l'un de nos produits ou à de la pharmacovigilance ; ou toute demande d'information médicale.

Les informations vous concernant (vos « Données Personnelles »), c'est-à-dire les données que vous nous fournissez et les données issues des bases de données professionnelles de tiers pour lesquelles Sanofi dispose de licences d'utilisation sont traitées sous le contrôle de Sanofi Pasteur Europe - 14 Espace Henry Vallée - 69007 Lyon (« Sanofi ») afin de vous adresser des informations sur l'environnement médical, sur nos services et produits. Vos Données Personnelles peuvent également être utilisées, une fois anonymisées, à des fins statistiques.

Ces traitements s'effectuent sur la base :

- de l'intérêt légitime de Sanofi à vous proposer ses services et/ou produits.
- des obligations légales applicables aux activités de Sanofi et/ou à des fins probatoires dans des buts réglementaires notamment pour ce qui concerne l'envoi d'informations médicales ;

Vos Données Personnelles peuvent être communiquées aux sociétés du groupe Sanofi et à des prestataires tiers. En cas de transfert de vos Données Personnelles, y compris en-dehors de l'Espace Economique Européen, Sanofi mettra en œuvre toutes les garanties exigées par la loi afin de préserver la sécurité et l'intégrité de vos Données Personnelles.

Sanofi ne conservera vos Données Personnelles que pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités décrites ci-avant, et s'appuie sur différents critères, dont la durée de la relation que nous entretenons avec vous, les obligations légales et réglementaires auxquelles Sanofi est soumise, ce qui est autorisé ou prescrit par le droit applicable, et ce qui est nécessaire à la protection des droits et intérêts de Sanofi.

Vous disposez de plusieurs droits relativement à vos Données Personnelles, dont celui d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de vous opposer au traitement de vos données, dans les cas prévus par la loi.

Vous pouvez exercer vos droits via le site Sanofi.fr dans la rubrique 'Vie Privée et Données personnelles', section 'Comment nous contacter'. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenay, 75007 Paris.